Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de Cyclotour,
tenue le vendredi 30 octobre 2026, à compter de 17 h
au complexe Félix-Leclerc

Présences : 68 membres

1. Ouverture de l'assemblée

 La réunion s'ouvre sous la présidence d'Yves Belley. Suzanne Gouin agit comme secrétaire. La convocation ayant été communiquée à tous les membres, l'assemblée est déclarée validement constituée.

2. Adoption de l'ordre du jour

 Sur proposition de Bernard Gélinas et appuyée par Pierre Levasseur, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté en gardant le varia ouvert.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

 Étant donné que le projet de procès-verbal est disponible depuis le 1er novembre 2025 pour consultation par les membres, Suzanne Gouin en présente les faits saillants sans en faire une lecture complète. Sur proposition de Jocelyne Trottier et appuyée par Sylvie Dion, il est unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 octobre 2025 soit adopté.

4. Rapport financier

 Carole Cossette présente les états financiers de l'exercice au 30 septembre 2026, avec les comparatifs 2025. Tout est conforme et la régularisation a été expliquée.
 Sur proposition d'Hélène Lyonnais et appuyée par Albert Bourgeois, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers tels que présentés.

Carole Cossette souligne qu'une réflexion doit être faite quant à l'inventaire des vêtements. Des décisions doivent être prises afin de diminuer la quantité de ce que nous avons et par le fait même le montant d'argent impliqué. On suggère des ventes à rabais variant de 50 à 60 %. La porte est ouverte aux commentaires, aux suggestions des membres.

5. Rapport du directeur technique

Michel Lesieur présente le bilan des randonnées du samedi/dimanche. En 2026, 22 randonnées ont été prévues, 2 ont été annulées. La participation a été très bonne avec une moyenne de 35 participants par sortie. La randonnée ayant réuni le plus de membres est celle du 20 août avec 48 participants.

Michel Lesieur présente le bilan des mardis cyclistes. 22 randonnées ont été prévues et 2 ont été annulées, avec une moyenne de 42 membres par sortie.
La randonnée la plus achalandée a eu lieu le 16 juin avec 64 participants : 40 lors du voyage à Sandbanks et 24 lors de la randonnée inscrite au calendrier.

4 voyages ont été présentés cette année :

Sandbanks : 40 membres ont participé à ce voyage de 4 jours du 15 au 18 juin.
Gatineau : 40 membres ont participé à ce voyage de 3 jours du 30 juin au 3 juillet.
Drummonville : 20 membres ont participé à ce voyage de 3 jours du 11 au 13 juillet.
Bromont : 53 membres ont participé à ce voyage de 3 jours du 3 au 6 août.

Des remerciements sont adressés aux organisateurs de voyages et aux 43 membres qui se sont impliqués dans l'organisation de randonnées.

Des formations théorique, pratique ainsi qu'une clinique de lubrification de chaîne et de changement de tube lors de crevaison ont été offertes et bien appréciées par les membres.

6. Rapport du président

Yves Belley présente les faits saillants de l'année :

- Le Club compte 109 membres dont 13 nouveaux.
- Le comité exécutif a tenu 6 réunions en 2026.
- Un incident mineur est survenu.
- Le programme « Cycliste averti », visant à inciter les jeunes (5e et 6e année) à faire du vélo de façon sécuritaire, a été réalisé pour une autre année sous la coordination d'Alain Hébert. Cette activité a touché 120 jeunes répartis dans 6 classes issues de 2 écoles. Huit membres ont agi comme encadreurs, dont Benoit Bolduc, Daniel Crépault, Alain Hébert, Julie Henri, Yvan Marineau, Gisèle René, Pierre Trahan et Rino Tremblay. Bravo à Alain et aux bénévoles de Cyclotour !
- L'organisation de la Vélo-fête la Cyclerie a demandé la participation de Cyclotour lors de la journée du 13 juin comme encadreurs.
- Alain Hébert a agi comme personne-ressource auprès de la Cyclerie.
- Un grand merci pour l'implication de : Yves Belley, Richard Bergeron, Benoît Bolduc, Jean Bolduc, Carole Cossette, Alain Hébert, Pierre Jolette, Jean Laroche, Theresa Laroche, Michel Lesieur, Clément Milot, Gisèle René et Pierre Trahan.
- Les membres ont apprécié les différentes activités présentées dans le cadre du 45e anniversaire de Cyclotour : l'épluchette de blé d'inde, la randonnée Arts et Terroir et le rallye vélo. Les quatre voyages organisés cette année ont également été mentionnés dans les coups de cœur des membres.
- Les voyages faisant la force de Cyclotour, on propose qu'il y en ait quatre pour les saisons à venir.

Le président remercie les membres du comité exécutif, les organisateurs de randonnées, les chefs de file et les serre-files, tous les membres qui ont contribué au succès de la saison 2026 ainsi que les commanditaires.

7. Élections

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de désigner Benoit Bolduc comme président d'élections et Suzanne Gouin comme secrétaire.

Selon la politique d'alternance, trois postes d'une durée de deux ans sont ouverts :

- Vice-présidence
 Alain Hébert est proposé par Monique Laliberté. Alain Hébert accepte. Compte tenu qu'il n'y a qu'une seule candidature, Alain Hébert est élu vice-président.

- Trésorerie
 Carole Cossette est proposée par Paul-Émile Marchand. Carole Cossette accepte. Compte tenu qu'il n'y a qu'une seule candidature, Carole Cossette est élue trésorière.

- Direction technique
 Michel Lesieur est proposé par Pierre Trahn. Michel Lesieur accepte. Puisqu'il n'y a qu'une seule candidature, Michel Lesieur est élu directeur technique.

- Direction technique (poste vacant un an)
 Dans un premier tour, Michel Pruneau est proposé par Manon Villiard et Alain Proulx est proposé par Sylvie Dion. Comme les deux refusent, un second tour de mise en candidature est offert. Gaétan Lyonnais est proposé par Sylvie Dion, Richard Bergeron est proposé par Hélène Lyonnais, Sylvie Dion est proposée par Jocelyne Trottier et Johanne Jacques est proposée par Manon Villiard. Tous refusent leur candidature. Étant donné qu'aucun des membres proposés n'accepte, le poste de directeur technique laissé vacant ne sera pas comblé.

Yves Belley remercie le président et la secrétaire d'élection.

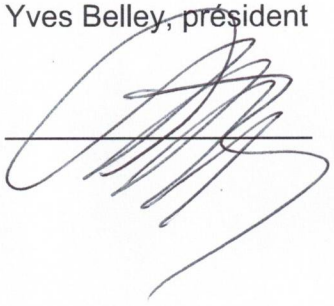
8. Varia

 Aucun point n'est soulevé.

9. Levée de l'assemblée

 L'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée est levée à 18 h.

Yves Belley, président



Suzanne Gouin, secrétaire

